



Bulletin 2025

Rapport annuel, comptes
et budget



Table des matières

Bulletin 2025

- 3** Éditorial
- 6** Journée de l'économie laitière 2025
- 6** Rapport annuel de l'ASL 2024
- 10** Sortie de l'ASL 2024 | Mines de sel à Bex VD
- 11** Entreprises de l'ASL | Comptes
- 13** Fonds des membres individuels de l'ASL | Comptes
- 15** Rapport de l'organe de contrôle
- 16** Budget 2025
- 18** Organes de l'ASL
- 20** Rapport annuel de la SSIL 2024
- 28** Examens passés avec succès dans des entreprises de l'ASL en 2024

Impressum

Éditeur:
Association Suisse
des Laitiers (ASL),
Gurtengasse 6, case
postale, 3001 Berne,
info@bvm-asl.ch

Rédaction et mise
en page: ASL

Conception:
Stämpfli
Communication,
Berne

Mars 2025

Éditorial

Reliant



Chers collègues de la branche laitière,

En tant que nouveau président de l'ASL, il me semblait important de me pencher plus en détail sur les statuts et les objectifs de notre association. Pour rappel, l'ASL représente les intérêts des employeurs et des employés dans les entreprises de transformation du lait à travers toute la Suisse. Nos objectifs incluent le recrutement et l'encouragement de la relève, ainsi que la formation initiale et continue des technologues du lait, afin de garantir la fabrication de produits laitiers de qualité et de pérenniser l'avenir de notre beau métier.

Pour atteindre ces objectifs, les tâches de l'ASL sont les suivantes :

- Surveiller la formation initiale et continue, ainsi que les besoins actuels et futurs des formateurs.
- Coordonner les différentes activités de formation en entretenant des contacts avec les diverses organisations actives dans ce domaine.
- Collaborer avec les organisations faîtières pour les relations publiques et l'encouragement de la relève, en soutenant les entreprises dans leurs efforts de recrutement.
- Favoriser les contacts, la camaraderie et l'échange d'expériences entre les membres individuels et avec les organisations affiliées.
- Assurer, grâce à un plan directeur adapté et une structuration claire de l'Association, les conditions nécessaires à une activité efficace visant à atteindre les objectifs communs.
- Assumer des tâches supplémentaires qui servent nos objectifs.

Je constate qu'un travail conséquent et de qualité a déjà été réalisé, et une grande partie de ces objectifs est atteinte. Je tiens à remercier Martin Stucky (ancien Président de l'ASL), Hans Aschwanden (Président SSIL), Petra Gasser (Gérante de la SSIL) et toute son équipe à Berne, ainsi que les membres du comité de l'ASL et de la SSIL, les quatre centres de formation, les groupes de promotion de la relève, les différents groupes de projet, et toutes les personnes impliquées dans les projets de formation et de promotion du métier. Mon objectif en tant que nouveau président est de maintenir et poursuivre ce qui est en place tout en restant attentif aux évolutions et en explorant d'autres voies pour garantir le recrutement et la formation de notre relève. Nous devons nous adapter aux réalités des jeunes d'aujourd'hui, à leurs modes de fonctionnement, leurs envies et leurs besoins pour former des professionnels dont nous pouvons être fiers. La tâche n'est pas simple, mais elle est motivante, car la formation nous permet de rester à la pointe.

Voici nos défis pour l'année 2025 :

- Organisation des 3^e SwissSkills des Technologues du lait (2^e édition à Berne).
- Mise en place et pérennisation de PkOrg à l'échelle nationale.
- Uniformisation des groupes de promotion de la profession au niveau suisse.
- Formation d'apprentis pour promouvoir le métier dans divers contextes tels que les écoles, les fondations et les forums des métiers.
- Transition vers des supports numériques pour les cours professionnels.
- Réforme de la profession.

Nous devons être visibles. Au niveau régional, il est crucial de faire connaître notre métier. Toute la branche laitière compte sur chacun de vous pour être le représentant qui inspirera un jeune à découvrir et à s'engager pleinement dans notre métier.

Merci à vous tous pour votre implication dans le recrutement et la formation de la relève. C'est un travail d'équipe où chaque participation compte. Comme l'a dit Franklin Delano Roosevelt: «Faites quelque chose, et si ça ne réussit pas, essayez autre chose.»

Frédéric Python, président

Programme de la Journée de l'économie laitière 2025 à Langnau en Emmental

Date :	Vendredi 09 mai 2025
Lieu :	Emmental Versicherung Arena, Güterstrasse 14, 3550 Langnau (BE)
Programme :	
11h30 à 12h30	Accueil des participants avec café, eau minérale et dîner debout
12h30 à 14h45	Assemblée des délégués 2025 de FROMARTE
12h30 à 14h45	Assemblée générale 2025 de l'ASL Ordre du jour <ul style="list-style-type: none">1. Rétrospective et perspectives du président2. Nomination des délégués/membres individuels3. Procès-verbal de l'assemblée générale du 3 mai 20244. Rapport annuel 20245. Comptes 20246. Rapport de l'organe de contrôle7. Décharge du comité8. Programme annuel / promotion de la relève 2025/269. Budget annuel10. Modification des statuts11. Élections (membres du conseil)12. Propositions des membres13. Formation initiale et formation continue14. Divers15. Accueil Paul Meier (directeur FROMARTE)
14h45	Apéro Offert par les organisations et les sponsors
15h30 à 17h00	Cérémonie de remise des diplômes EPS de la SSIL
A partir de 17h00	Souper Offert par les organisations et les sponsors
	Retour individuel

Rapport annuel 2024 de l'ASL



Activités du comité (et de la gérance)

- Après huit ans, le mandat de Martin Stucki en tant que président de l'ASL a pris fin lors de l'assemblée générale du 03 mai 2024. Lors de sa dernière réunion du 19.02.2024 à la Gurtengasse à Berne dans cette fonction, les points principaux suivants ont été abordés :
- Swiss Skills 2025
- Augmentation des cotisations de force obligatoire générale
- Révision de la brochure technologique du lait/employé en industrie laitière
- Activités de promotion de la relève et de relations publiques dans les quatre régions (Suisse orientale, Suisse centrale, Berne et Suisse romande).
- Formation d'experts dans la formation professionnelle supérieure
- Accompagner l'examen de 5 ans dans la formation initiale
- Introduction PkOrg Suisse romande en été
- Organisation de l'excursion annuelle
- Préparation et réalisation de l'assemblée générale
- Préparation des élections 24/25
- Salaires des apprentis

Comme les années précédentes, la deuxième réunion a eu lieu dans le cadre de la sortie d'automne. Le 31.10.2024, le comité de l'ASL s'est réuni à Bex sous la présidence de Frédéric Python. Les points suivants ont été traités :

- Procès-verbal de l'assemblée générale du 03.05.2024 Wolhusen
- Guide Règlement d'examen HBB
- Examen quinquennal de la formation initiale
- Formation d'experts HBB (formation professionnelle supérieure)
- SwissSkills – situation actuelle
- Actualité du marketing
- Document Avantages pour les apprentis
- Profil de l'association Yousty
- Planification de la campagne

- Site web de Redesign
- Vidéos des apprentis
- Médias sociaux
- Informations des départements ASL selon le cahier des charges
- Formation
- Organisation
- Journée de l'industrie laitière 2025 et 2026
- Contribution à la formation
- Planification du personnel ASL
- Facturation forfaitaire de la direction

Auto-déclaration des quantités de lait transformées pour le calcul des cotisations

Comme les années précédentes, l'autodéclaration de la quantité de lait transformée dans les entreprises industrielles a très bien fonctionné. Les fromageries artisanales (les membres de FROMARTE) ont transformé environ un tiers de la quantité de lait. Toutefois, 80% des apprentis sont formés dans ces fromageries. La part de ces apprentis et la transformation de la quantité de lait des deux organisations (ASL / FROMARTE) donnent la clé de répartition des cotisations des membres pour l'ASIL. En 2024, celle-ci correspondait à 242 385.63 CHF.

Sortie ASL vers l'or blanc des Alpes

Le 31 octobre 2024, le légendaire train des mines nous a conduits à l'intérieur de la dernière mine de Suisse encore en activité. Au cœur de la montagne de sel, nous avons appris des choses passionnantes sur les entreprises vraiment audacieuses qui ont permis d'exploiter le sel ici en Suisse et de rendre ainsi notre pays encore un peu plus indépendant.

Cette visite aventureuse s'est terminée par un apéritif dans la montagne, au cours duquel nos spécialistes ont pu échanger avec leurs collègues.

Pour la prochaine sortie ASL, c'est le parfum du vaste monde qui attire – à l'aéroport de Berne-Belp.

Découvrez, à l'occasion d'une visite guidée de l'aéroport, tout ce qui est mis en œuvre pour assurer le bon fonctionnement du trafic aérien. Lors de la visite, nous vous donnerons un aperçu des différents secteurs de l'aviation, tels que le trafic de ligne et charter, les jets d'affaires, les pompiers de l'aéroport, la maintenance et l'aviation générale. Nous sommes impatients de faire cette visite.

Cours interentreprises

En 2024, des cours interentreprises (de la première à la troisième année de formation) ont à nouveau été organisés. La participation de l'ASL aux frais s'est élevée, selon la ventilation, à 60 291 francs.

Assemblée générale et Journée de l'économie laitière

Le 3 mai 2024, la Journée annuelle de l'économie laitière et donc l'assemblée générale de l'ASL et l'assemblée des délégués de FROMARTE ont eu lieu à Wolhusen. Outre ces deux manifestations de l'association, la cérémonie de remise des diplômes qui a suivi a permis de récompenser les lauréats de l'examen professionnel supérieur par leurs diplômes fédéraux.

Assemblée générale de l'ASL

Le vice-président Thomas Arnold a chaleureusement accueilli les quelque 90 participants à la 35^e assemblée générale au Rössli de Wolhusen. Thomas Arnold a excusé le président Martin Stucki, qui s'est rendu en Colombie pour des raisons professionnelles, et a lu son message de bienvenue. Thomas Arnold a fait référence à la dernière assemblée des délégués de Martin Stucki et l'a chaleureusement remercié pour son grand engagement. Les délégués ont approuvé à l'unanimité la proposition et ont élu Frédéric Python comme nouveau président. De même, ils ont approuvé l'élection de Florian Tschanz (Nestlé Research & Development) comme membre du comité.

«Au service de la promotion de la relève et de la transformation du lait». C'est ainsi que l'on peut le mieux décrire Frédéric Python, Fribourgeois de 44 ans, marié et père de deux enfants. Un bref coup d'œil à son CV suffit à montrer que son métier et son travail lui plaisent. A 19 ans, il a terminé avec succès sa formation de «technologue du lait CFC» chez Estavayer Lait SA, dans la ville du même nom, au bord du lac de Neuchâtel. C'est là qu'il a passé son examen professionnel quelques années plus tard, puis son examen professionnel supérieur peu après. Hormis un détour par la Suisse alémanique (pour la fabrication de mayonnaise chez Nestlé à Bâle), le Romand est resté fidèle à son employeur et a été promu «Specialist Support Production» il y a quelques années.

Cérémonie de remise des diplômes

Lors de la Journée de l'économie laitière de cette année, les lauréats de l'examen professionnel supérieur ont reçu leur diplôme fédéral. Depuis la dernière remise de diplôme en mai 2024, 30 technologues du lait ont réussi l'exigeant examen professionnel supérieur de technologue du lait diplômé(e) fédéral(e). «Nous sommes fiers des excellentes prestations des diplômé(e)s de l'examen professionnel supérieur EPS. Je suis convaincu que ces jeunes professionnels auront une influence positive sur l'avenir de notre branche et seront un exemple pour les générations futures», a déclaré Hans Aschwanden, président de la SSIL, en rendant hommage aux diplômés. L'événement a été encadré musicalement par les artistes de jazz lucernois Susanne Duss et Stefan Felder.

Finances

L'ASL affiche désormais un bénéfice de CHF 21914.03 et le fonds de l'ASL un bénéfice de CHF 973.65.

Les entreprises de l'ASL disposent au 31.12.2024 d'un capital de CHF 218 189.41

La cotisation de membre s'élève à CHF 2.10 par 10 000 kg ou 30 000 kg de lait transformé.

Le fonds affecté des membres individuels se monte à CHF 5 463.87 au 31.12.2024.



Sortie de l'ASL
2024

Mines de sel de Bex, VD

Entreprises de l'ASL Comptes



Bilan au 31 décembre 2024

	Comptes 2024	Comptes 2023
ACTIFS	CHF	CHF
Banque Valiant	79 191.01	175 502.42
Banque Valiant compte épargne	102 701.10	102 455.75
Forderungen SMV	25 969.90	2 500.00
Autres créances	14 920.40	26 434.01
TOTAL ACTIFS	222 782.41	306 892.18
PPASSIFS		
Dettes résultant de livraisons et prestations	4 293.00	110 116.80
Passifs de régularisation	300.00	500.00
Capital propre de l'ASL	218 189.41	196 275.38
TOTAL PASSIFS	222 782.41	306 892.18

Comptes du 1^{er} janvier au 31 décembre 2024

	Comptes 2024	Budget 2024	Comptes 2023
	CHF	CHF	CHF
PRODUITS			
Cotisations des entreprises	348 253.32	340 000.00	348 073.89
Intérêts du capital	429.25	50.00	321.85
Produits divers	0.00		140.00
TOTAL PRODUITS	348 682.57	340 050.00	348 535.74
CHARGES			
Domaine formation			
Cotisation de formation à la SSIL	242 385.60	245 000.00	240 057.89
Cotisation CI à la SSIL	51 455.00	60 000.00	60 291.00
Promotion de la relève des régions	0.00	0.00	0.00
Total formation	293 840.60	305 000.00	300 348.89
Domaine organisation/administration			
Direction	18 609.40	20 000.00	17 848.50
Honoraires pour la tenue de la comptabilité / révision	2 601.85	2 400.00	2 616.55
Comité	2 753.90	3 300.00	1 598.60
Bulletin d'information	500.00	4 000.00	4 301.40
Journée de l'industrie laitière/divers	8 462.79	7 000.00	11 652.04
Total organisation/administration	32 927.94	36 700.00	38 017.09
TOTAL CHARGES	326 768.54	341 700.00	338 365.98
Résultat annuel	21 914.03	-1 650.00	10 169.76



Fonds des membres individuels de l'ASL

Comptes

Bilan au 31 décembre 2024

ACTIFS	Comptes 2024		Comptes 2023
	CHF	CHF	
Banque Valiant	19873.97	10691.17	
Banque Valiant Fonds	0.00	0.00	
Autres créances	0.00	0.00	
Comptes de régularisation actifs	1 000.00	500.00	
Beamer/Notebook	1.00	1.00	
TOTAL ACTIFS	20 874.97	11 192.17	
PASSIFS			
Dettes résultant de livraisons et prestations	7 411.10	2 701.25	
Autres dettes à court terme	0.70	0.70	
Comptes de régularisation passifs	8 000.00	4 000.00	
Capital propre fonds	5 463.87	4 490.22	
TOTAL PASSIFS	20 874.97	11 192.17	

Comptes du 1^{er} janvier au 31 décembre 2024

	Comptes 2024	Budget 2024	Comptes 2023
	CHF	CHF	CHF
PRODUITS			
Produit des cours	0.00	0.00	0.00
Cotisations des membres individuels	9 583.60	10 000.00	9 963.35
Cotisation Ass. romande des maîtres laitiers	500.00	500.00	500.00
Intérêts perçus sur les fonds	7.00	0.00	2.70
TOTAL PRODUITS	10 090.60	10 500.00	10 466.05
CHARGES			
Frais de cours	0.00	0.00	0.00
Assemblée générale / JÉL	4 000.00	5 000.00	4 000.00
Honoraires pour la tenue de la comptabilité / révision	2 400.00	2 000.00	2 400.00
Divers (frais du domaine y c. manifestation)	2 716.95	3 000.00	55.45
TOTAL CHARGES	9 116.95	10 000.00	6 455.45
Résultat annuel	973.65	500.00	4 010.60

Rapport de l'organe de contrôle

Gurtengasse 6, 3001 Bern
Telefon 031 311 31 83
Fax 031 390 33 35
info@bvm-asl.ch
www.bvm-asl.ch



Rapport de l'organe de contrôle à l'attention de l'assemblée générale

ASSOCIATION SUISSE DES LAITIERS

- **Entreprise ASL**
- **Fonds des membres individuels de l'ASL**

En notre qualité d'organe de contrôle, nous avons vérifié la comptabilité et les comptes annuels (bilan et comptes annuels) de L'ASSOCIATION SUISSE DES LAITIERS de l'exercice bouclé le 31.12.2024.

C'est le comité qui est responsable des comptes annuels, alors que notre tâche consiste à les vérifier et à les évaluer. Nous confirmons que nous remplissons les exigences envers la qualification et l'indépendance.

Notre contrôle a été réalisé conformément aux principes de l'ordre professionnel suisse selon lesquels le contrôle doit être planifié et effectué de sorte à détecter des anomalies significatives dans les comptes avec une sécurité adéquate. Nous avons contrôlé les postes et les indications figurant dans les comptes annuels au moyen d'analyses et de relevés effectués par sondage. En outre, nous avons examiné l'application des principes déterminants de présentation des comptes, les décisions essentielles d'évaluation et la présentation des comptes dans l'ensemble. Nous estimons que notre contrôle constitue une base suffisante pour notre évaluation.

Selon notre évaluation, la comptabilité et les comptes annuels sont conformes à la loi et aux statuts. Nous recommandons d'adopter les présents comptes annuels.

Berne, le 20 mars 2025

ASSOCIATION SUISSE DES LAITIERS

Les membres de l'organe de contrôle

A blue ink signature of Hans Heinrich Brütsch, which appears to read 'Hans Heinrich Brütsch'.

Hans Heinrich Brütsch

A blue ink signature of Reto Reinli, which appears to read 'Reto Reinli'.

Reto Reinli

Budget 2025



Entreprises de l'ASL

	Budget 2025	Budget 2024
PRODUITS	CHF	CHF
Cotisations des entreprises	340 000.00	340 000.00
Intérêts du capital	50.00	50.00
TOTAL PRODUITS	340 050.00	340 050.00
CHARGES		
Domaine formation		
Cotisation de formation à la SSIL	252 000.00	245 000.00
Cotisation CI à la SSIL	47 500.00	60 000.00
Promotion de la relève	0.00	0.00
Total formation	299 500.00	305 000.00
Domaine organisation/administration		
Direction	20 000.00	20 000.00
Honoraires pour la tenue de la comptabilité/ révision	2 600.00	2 400.00
Comité	3 000.00	3 300.00
Bulletin d'information	3 000.00	4 000.00
Assemblée générale/JEL /divers	12 000.00	7 000.00
Total organisation/administration	40 600.00	36 700.00
TOTAL CHARGES	340 100.00	341 700.00
Résultat annuel	-50.00	-1 650.00

Fonds affecté

	Budget 2025	Budget 2024
PRODUITS	CHF	CHF
Cotisations des membres individuels	9 500.00	10 000.00
Cotisation Ass. romande des maîtres laitiers	500.00	500.00
TOTAL PRODUITS	10 000.00	10 500.00
CHARGES		
Assemblée générale/JEL	4 600.00	5 000.00
Honoraires pour la tenue de la comptabilité/révision	2 400.00	2 000.00
Divers (frais du domaine y c. manifestation)	3 000.00	3 000.00
TOTAL CHARGES	10 000.00	10 000.00
Résultat annuel	0.00	500.00





Organes de l'ASL

Organes ASL	Nom prénom	Représentation
Président	Python Frédéric	ARML
Vice-président	Arnold Thomas	VMI/Laiteries
Gérante	Gasser Petra	Mandat SSIL
Comité	Dux Mario	VMI/Laiteries
	Gasser Petra	VMI/Laiteries
	Neff Thomas	Laiteries moyennes
	Tschanz Florian	VMI/Trockenwerke
	Wasserfallen Armin	Membres individuels
	Yerly Julien	VMI/Laiteries
	Züger Markus	VMI/Laiteries
Organe de contrôle	Reinli Reto	VMI/Usines de séchage
	Brütsch Hans-Heinrich	Membres individuels
	Würsch Jürg	VMI/Laiteries

Domaines	Direction du domaine	Membres
Formation	Gasser Petra	Selon les besoins
Organisation	Gasser Petra	

Secrétariat de l'ASL

BERUFSVERBAND MOLKEREIFACHLEUTE DER SCHWEIZ (BVM)

ASSOCIATION SUISSE DES LAITIERS (ASL)

Case postale 3022, 3001 Berne

Tél. 031 311 31 82

info@bvm-asl.ch, www.bvm-asl.ch

Gasser Petra	Gérante
Blanc Nadine	Administration
Feyer Martina	Administration
Marmet Marina	Administration
Tanner Roland	Responsable de la communication

Durée du mandat selon les statuts

Un mandat dure 4 ans. Une seule réélection est possible pour les membres du comité et de l'organe de contrôle ainsi que pour les délégués dans les domaines; le président peut être réélu deux fois.



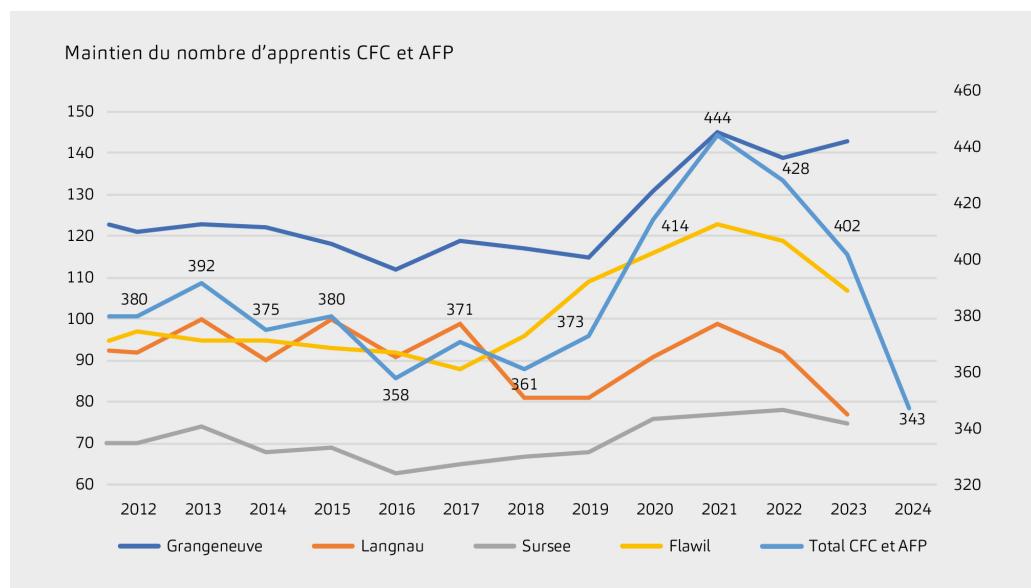
Rapport annuel de la SSIL 2024

Formation professionnelle laitière



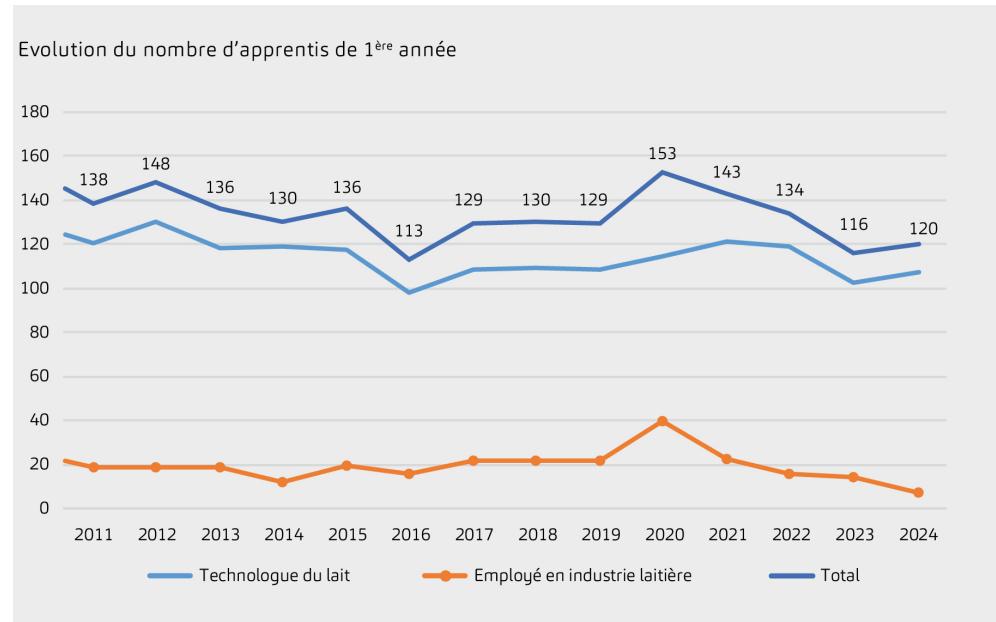
Garantir une relève bien formée

Évolution du nombre d'apprenti-e-s CFC et AFP



325 technologues du lait CFC et 18 employé-e-s en industrie laitière AFP ont débuté l'année scolaire 2023/24 en août 2024 dans les quatre écoles professionnelles assurant la formation des métiers du lait. Cela équivaut à une diminution d'environ 12,7 % du nombre d'apprenti-e-s. 159 candidates et candidats ont passé la PQ en 2024.

Dans toute la Suisse, 112 technologues du lait (année précédente: 102) et 8 employé-e-s en industrie laitière (année précédente: 14) ont débuté la première année de leur formation professionnelle.



Procédure de qualification (PQ)

Le taux de réussite s'est élevé à 98,1 % (94,1 % l'année précédente).

Promotion à long terme de l'image et de l'attrait des métiers du lait

Campagne nationale de promotion de la relève / mesures de communication en 2024

Au cours de l'année de référence 2024, l'accent a été mis sur la communication numérique et la conception de supports publicitaires. Au total, plus de 40 vidéos ont été produites par des entreprises formatrices et à des fins de médias sociaux. Au niveau conceptuel, de nouveaux gadgets, une nouvelle brochure professionnelle et la campagne Loisirs ont été développés. La refonte du nouveau site web, qui sera lancé en mai 2025, en fait également partie.

Sujets de la campagne Loisirs, qui sera prochainement déployée en Suisse romande.



Formation professionnelle initiale

Cours interentreprises (CI)

Les cours interentreprises (CI) sont, avec l'entreprise formatrice et l'école professionnelle, le troisième lieu de formation dans la formation professionnelle initiale. Les centres CIE BHML Grangeneuve et BBZN Sursee, qui ont été chargés par l'USDAM d'organiser et de dispenser les cours interentreprises pour tous les apprentis CFC et AFP, organisent dans leurs entreprises modèles des journées pratiques riches en enseignements.

CIE1 : Technologue du lait CFC 1^{re} année d'apprentissage (2 jours)

CIE1 : Employé(e) en industrie laitière AFP 1^{re} année (2 jours)

CIE2 : Technologue du lait CFC 2^e année (3 jours)

CIE2 : Employé(e) en industrie laitière AFP 2^e année d'apprentissage (2 jours)

CIE3 : Technologue du lait CFC 3^e année (3 jours)

Cours préparatoires

Au cours de l'année de référence, une journée de formation d'une demi-journée a été organisée sur chacun des sites scolaires de Sursee et de Flawil. Objectif de ces journées : les maîtres d'apprentissage et les responsables de formation reçoivent des informations actuelles sur la formation et la promotion de la relève. Il s'agissait par exemple d'informations actuelles sur le fonctionnement de l'école, de la présentation des résultats des enquêtes annuelles ou des dernières nouveautés de l'ordonnance sur la formation et du plan de formation. Un atelier sur le recrutement des apprentis a complété la partie informative. En même temps, la manifestation sert à l'échange d'expériences.

PkOrg

Le système d'information en ligne PkOrg accompagne le déroulement complexe de la procédure de qualification et soutient les organisations d'examen telles que la SSIL, qui joue un rôle de plaque tournante entre les organes d'examen, les entreprises formatrices, les responsables dans les entreprises, les apprentis mais aussi les directions d'examen dans les écoles. Le comité de la SSIL a décidé d'introduire cette plate-forme au cours de l'année sous revue.

Lors de la procédure de qualification 2024, seule la Suisse alémanique était active sur PkOrg, ceci en raison de l'absence d'organes de décision en 2023 de la part du canton de Fribourg. Début 2024, nous avons reçu l'autorisation du canton de Fribourg pour PkOrg. Depuis fin septembre 2024, PkOrg est également en ligne pour la Suisse romande, l'objectif étant que tous les cantons organisent la procédure de qualification via le même outil. En outre, des formations ont à nouveau été organisées en octobre/novembre 2024 avec les formateurs et les experts de Suisse romande et de Suisse alémanique. Avec les candidat(e)s, nous avons effectué l'enregistrement à l'école.

Formation professionnelle supérieure

22 des 25 candidates et candidats à l'examen professionnel 2024 l'ont réussi (dont 6 dans une entreprise ASL). Les 20 candidates et candidats à l'examen professionnel supérieur 2024 l'ont réussi, dont 7 dans une entreprise ASL.

Cours de préparation

Sursee :

A Sursee, les prochains cours commenceront le lundi 25 août 2025 (école spécialisée 1) et le 10 novembre 2025 (école spécialisée 2). Au moment de la clôture de la rédaction de ce bulletin, il y avait 16 inscriptions pour l'école professionnelle 1 et deux pour l'école professionnelle 2. Le délai d'inscription pour les deux filières est d'un mois avant le début de chacune d'entre elles.

Grangeneuve :

A Grangeneuve, les deux écoles spécialisées débuteront fin août 2025. 12 inscriptions pour cours de brevet et trois pour cours de diplôme ont été enregistrées au moment de la clôture de la rédaction de ce bulletin.

Finances

Les comptes annuels 2024 de la SSIL présentent un résultat d'exploitation de CHF 10433.52 pour des recettes de CHF 1 068 154.43 et des dépenses de CHF 1 057 720.91. En tenant compte des impôts et des recettes extraordinaires, il en résulte un bénéfice annuel de CHF 601.40. Les fonds propres au 31.12.2024 s'élèvent à CHF 535 122.67.

Faits et chiffres

1. Organes et personnes
2. Apprenti-e-s dans les écoles professionnelles
3. Formation initiale : procédure de qualification
4. Formation professionnelle supérieure : examens fédéraux

1. Organes et personnes (état en janvier 2024)

Comité de la SSIL

- Aschwanden Hans, président SSIL, Seelisberg
- Stucki Martin, Konolfingen (vice président)
- Aeschbacher Marcel, Hosenruck
- Arnold Thomas, Emmen
- Kämpf Rudolf, Cottens
- Python Frédéric, Estavayer-le-Lac
- Yerly Julien, Villars-sur-Glâne

Commission pour le développement de la profession et la qualité de la formation initiale (CSDP&Q)

Représentants de la SSIL (8)

- Aschwanden Hans, président SSIL, Seelisberg
- Gasser Petra, gérante SSIL, Berne
- Aeschbacher Marcel, FROMARTE, Hosenruck
- Gay Kevin, Laiterie de Gimel, Gimel
- Huber Ruth, ASL, Ostermundigen
- Python Frédéric, BVM, Estavayer-le-Lac
- Tschanz Florian, BVM, Konolfingen

Représentants des enseignants spécialisés (4)

- Cudré-Mauroux Xavier, Grangeneuve
- Friedli Ernst, Flawil
- Haslebacher Urs, Langnau
- Schöpfer Beat, Sursee

Représentante de la Confédération (1)

- Fahmy Odile, SEFRI, Berne

Représentant des cantons (1)

- Sutter Peter, OEMFP, Berne

Représentante des organisations des employés (1)

- Suppe Johannes, Unia, Berne

La CSDP&Q a été constituée conformément à l'article 22 de l'ordonnance sur la formation professionnelle initiale de technologue du lait CFC.

Commission d'assurance de la qualité pour l'examen professionnel et l'examen professionnel supérieur (CAQ)

- Gasser Petra (présidente)
- Aeschbacher Marcel, Hosenruck
- Burkard Marc, Grangeneuve
- Gay Kevin, Gimel
- Koller Michael, Dagmersellen
- Küttel Thomas, Sursee
- Monney Jean-Pierre, Estavayer-le-Lac
- Morier Jean-Luc, Grangeneuve
- Neuenschwander Hansueli, Langnau
- Ruckli Philipp, Sursee
- Stucki Martin, Konolfingen

La commission d'assurance de la qualité siège six fois par année. Elle s'occupe notamment des inscriptions et de l'admission des candidates et candidats à l'examen professionnel et à l'examen professionnel supérieur ainsi que des résultats pour la remise des brevets et des diplômes.



2. Apprenti-e-s dans les écoles professionnelles (à chaque rentrée scolaire)

Écoles professionnelles	2024/2025				2023/2024			
	1 ^{re} année	2 ^{re} année	3 ^{re} année	Total	1 ^{re} année	2 ^{re} année	3 ^{re} année	Total
	Technologues du lait				Technologues du lait			
Grangeneuve (f)	36	40	38	114	40	38	45	123
Langnau	21	16	23	60	16	23	32	71
Sursee	28	19	26	73	19	26	20	65
Flawil	27	27	30	84	27	30	42	99
Mezzana (i)	2	5	3	10				
Total	114	107	120	341	102	117	139	358
Milchpraktiker/innen								
Grangeneuve (f)	5	3	–	8	3	7	–	10
Langnau	1	4	–	5	4	2	–	6
Sursee	0	3	–	3	3	6	–	9
Flawil	2	3	–	5	3	11	–	14
Total	8	13	–	21	13	26	–	39
Total apprenti-e-s	122	120	120	362	115	143	139	397

3. Formation initiale: procédure de qualification

3a. Procédure de qualification pour les technologues du lait CFC

139 technologues du lait ont passé la procédure de qualification en 2024. 136 candidates et candidats ont réussi l'examen final et ont reçu le certificat fédéral de capacité.

Domaines de qualification/positions	2024	2023
Travail pratique	5.2	5.1
Connaissances professionnelles	4.6	4.6
Culture générale, moyenne	4.5	4.8
Note d'expérience connaissances professionnelles	4.5	4.5
Moyenne générale	5.0	4.9

3b. Procédure de qualification pour les employé-e-s en industrie laitière AFP

28 employé-e-s en industrie laitière ont passé la procédure de qualification en 2024. 28 ont réussi l'examen final et ont reçu l'attestation de formation professionnelle. Cela correspond à un taux de réussite de 100% (année précédente: 100%).

4. Formation professionnelle supérieure: examens fédéraux

4a. Examen professionnel pour les technologues du lait

22 des 27 candidates et candidats à l'examen professionnel ont reçu le certificat fédéral de capacité de technologues du lait en 2024.

N°	Positions d'examen	Notes moyennes 2024
1	Travail de projet (rapport écrit)	4.27
2	Présentation du travail de projet et discussion dans l'entreprise	4.50
3	Thème prioritaire dans l'entreprise	4.63
MOYENNE GÉNÉRALE		4.48

4b. Examen professionnel supérieur pour les technologues du lait

20 des 20 candidates et candidats à l'examen professionnel supérieur ont reçu le diplôme fédéral de technologue du lait en 2024.

N°	Positions d'examen	Notes moyennes 2024
1	Plan d'affaires ou travail de diplôme (rapport écrit)	4.75
3	Présentation du plan d'affaires ou du travail de diplôme et discussion	4.55
MOYENNE GÉNÉRALE		4.66

Examens passés avec succès en 2023/2024 dans des entreprises de l'ASL



Examen professionnel technologue du lait; brevet fédéral

Nom et prénom	Employeur / entreprise ASL
Fehlmann Gino	Regio Molkerei beider Basel AG, 4402 Frenkendorf
von Gunten Patrick	Mittelland Molkerei AG, 5034 Suhr
Leuthold Thomas Christian	Molkerei Gstaad, 3780 Gstaad
Hofer Corina	Nestlé Suisse SA, 3510 Konolfingen
Schär Luca Pietro	Cremo SA, 1752 Villars-sur-Glâne
Stadelmann Tim	Emmi Dessert Italia, I-22030 Lasnigo

Examen professionnel supérieur technologue du lait; diplôme fédéral

Nom et prénom	Employeur / entreprise ASL
Benkert Bruno	Cremo SA, 1752 Villars-sur-Glâne
Bütschi Michael	Simmental Switzerland AG, 6032 Emmen
Engel Sascha	Emmi Schweiz AG, 6032 Emmen
Junker Livia	Schwyzer Milchhuus, 6423 Seewen
Krättli Roman	Emmi Schweiz AG, 7302 Landquart
Rutzen Pascal	Züger Frischkäse AG, 9245 Oberbüren
Schelbert Gabriel	Bär AG, 6403 Küsnacht am Rigi

Procédure de qualification pour employé-e en industrie laitière AFP

Nom et prénom	Exploitation	Formateur/Formatrice
Cabdiraxman Maxamed	Züger Frischkäse AG	Huber Florian
Camejo Cruz André Daniel	Elsa Group SA	Python Frédéric
Scheiwiller Simon Bruno	Züger Frischkäse AG	Huber Florian

Procédure de qualification pour technologue du lait CFC

Nom et prénom	Exploitation	Formateur / Formatrice
Ajdini Milot	Molkerei Biedermann AG	Frei Elias
Balazi Hajrunisa	Emmi Schweiz AG	Engel Sascha
Baudat Jordanei	Elsa Group SA	Python Frédéric
Belk Noa	Elsa Group SA	Python Frédéric
Bucher Fabio	Biomilk AG	Liechti Adrian
Del Pozzo Sandro	Mitteland Molkerei AG	Bühler Bruno
Emmenegger Nicola Elija	Emmi Schweiz AG	Engel Sascha
Gadawski Floris	Cremo SA	Schöller Manfred
Gommes Monteiro Jan David	Elsa Group SA	Python Frédéric
Kaiser Delia	Molkerei Biedermann AG	Frei Elias
Kamber Timo Sebastian	Mitteland Molkerei AG	Bühler Bruno
Leis Figueira Estrela Maria	Cremo SA	Brügger Heribert
Locher Benjamin	Züger Frischkäse AG	Huber Florian
Mitruogno Noemi	Société des Produits Nestlé S.A.	Tschanz Florian
Mühlefluh Matthia Elia	Mitteland Molkerei AG	Bühler Bruno
Planic Edib	Molkerei Biedermann AG	Frei Elias
Plüss Sophia	Emmi Schweiz AG	Gerber Martin
Regouga Polvora Tiago Alexandre	Elsa Group SA	Python Frédéric
Rusterholz Jan	Emmi Schweiz AG	Buchegger Urs
Schaller Jan	Emmi Schweiz AG	Gerber Martin
Schär Noa Jannic	Emmi Schweiz AG	Huber Ruth
Scheu Rahel Rebecca	Emmi Schweiz AG	Gerber Martin
Stiefvater Cedric	Molki Meiringen AG	Siegenthaler Werner
Stoll Anne	Emmi Schweiz AG	Huber Ruth
von Niederhäusern Nils	Emmi Schweiz AG	Huber Ruth
Zimmermann Noemi	Simmental Switzerland AG	Gilgen Martin
Zosso Isabel	Emmi Schweiz AG	Huber Ruth
Zumstein Pascal	Emmi Schweiz AG	Huber Ruth



BVM Berufsverband
Molkereifachleute der Schweiz
Association Suisse des Laitiers
ASL